

Préavis n°02-2022 du Comité de Direction concernant les comptes 2021 d'Enfance & Jeunesse

Rolle, le 11 avril 2022

Préavis du Comité de Direction déposé au Conseil Intercommunal d'Enfance & Jeunesse pour sa séance du 8 juin 2022

Madame la Présidente,
Mesdames, Messieurs,

Conformément à l'article 14 des statuts d'Enfance & Jeunesse, nous avons l'honneur de vous soumettre pour approbation les comptes 2021.

1. Introduction

La pandémie a affecté tous les secteurs. Les absences dues au COVID, les quarantaines et les mesures sanitaires ont nécessité une grande flexibilité. Il y a eu moins de formations du personnel et un seul camp scolaire sans nuitée a pu être organisé. Quant aux cantines, nous avons constaté une nette diminution de la fréquentation due au fait que les parents faisaient du télétravail.

Mandats externes, non prévu dans le budget 2021 :

- Dès mi-septembre, mise en application de la loi (OLTR3/ATF 2012) afin de mettre en place une Personne de Confiance pour préserver la santé au travail des employés.
- Suite à une surcharge de travail et des problèmes internes, un diagnostic sur l'organisation de l'Association a été lancé en 2021.
- À la suite du départ de la Directrice mi-novembre, un processus de recrutement a été effectué auprès d'une entreprise spécialisée externe.

Construction :

- Clôture des Préavis n°1-2020 et n° 4-2020 concernant la construction du Martinet F.

Informatique :

- Clôture du Préavis n° 4-2021 en lien avec l'informatique.
- Pour ce projet informatique, nous avons reçu de la FAJE une subvention de CHF 50'000.-.
- L'outil de gestion du temps Tipee est finalisé. Il a été implémenté en janvier 2022.
- Le déploiement du portail KIBE (liste d'attente) ainsi que le RPI (introduction des dépannages, des repas consommés et des heures supplémentaires des AMF) touche à sa fin et sera utilisé en 2022.

2. Scolaire et Bibliothèque

Scolaire

Le coût annuel d'un élève du primaire sans la redistribution des valeurs d'entretien, d'intérêts et locative se monte à CHF 4'026.00 alors que celui-ci se monte à CHF 3'284.10 pour le secondaire.

En comparaison, le budget 2021 s'élevait à CHF 3'988.59 par élève du primaire et à CHF 3'748.74 par élève du secondaire. Au niveau des comptes 2020, le coût s'élevait à CHF 3'759.22 par élève du primaire et se montait à CHF 3'095.08 pour un élève secondaire.

Le budget tel que présenté et accepté lors du Conseil Intercommunal du 17 novembre 2021 a été bien respecté.

Dans le compte 500 Administration des écoles, il y a un dépassement de la participation des communes de CHF 48'077.97, principalement dû au compte 511 Cantines (lié à l'impact de la crise sanitaire) et aux différents mandats externes non budgétisés.

Bibliothèque

Le coût par habitant pour la Commune de Rolle, qui finance 65% des frais de fonctionnement, se monte à CHF 28.88. Le coût par habitant des 10 autres communes, qui supportent le solde de 35% des frais, se monte à CHF 10.18.

En comparaison, le budget 2021 s'élevait à CHF 30.55 pour la Commune de Rolle et à CHF 10.96 pour les 10 autres communes. Au niveau des comptes 2020, le coût par habitant pour la commune de Rolle se montait à CHF 26.52 et pour les autres communes à CHF 9.445.

Le budget tel que présenté et accepté lors du Conseil Intercommunal du 17 novembre 2021 a été bien respecté.

Le seul dépassement concerne l'engagement d'auxiliaires temporaires pour la vérification du pass COVID.

Répartition intercommunale (détail à la page 37 des comptes 2021, Scolaire et bibliothèque)

Communes	Solde à payer ou à rembourser
Bursinel	5 061.15
Bursins	-34 573.50
Dully	-36 849.05
Essertines-sur-Rolle	52 701.87
Gilly	-26 057.15
Luins	-17 744.35
Mont-sur-Rolle	-84 650.20
Perroy	-70 489.60
Rolle	-295 289.82
St- Oyens	-37 293.43
Tartegnin	-7 130.55
Vinzel	-19 641.60
Totaux	-571 956.23

3. Accueil de jour des enfants

Le coût moyen par habitant pour l'ensemble du bassin de la population du réseau (15'897 habitants) se monte à CHF 274.69. En comparaison, le budget 2021 s'élevait à CHF 347.29 et pour les comptes 2020, le montant par habitant était de CHF 287.72.

Le budget tel que présenté et accepté lors du Conseil Intercommunal du 17 novembre 2021 a été bien respecté.

En 2021, les coûts liés à la mise en place de la suppléance dans chaque structure se trouvent dans les comptes salaires des éducateurs/éducatrices. La subvention de la FAJE sur la masse salariale du personnel éducatif est de 31% contre 30% en 2020. La FAJE a aussi augmenté la subvention pour l'accueil en milieu familial afin de valoriser ce secteur.

En 2020, nous avons reçu un soutien cantonal pour la perte liée au COVID à hauteur de 67%. En 2021, nous avons reçu 33% d'aide aux institutions d'accueil extra-familial pour les enfants, gérés par les pouvoirs publics.

Répartition intercommunale (détail à la page 39 des comptes 2021, Accueil de jour)

Communes	Solde à payer ou à rembourser	Coût moyen 2021
Bursinel	-38 001.40	250.09
Bursins	-39 688.00	321.75
Dully	-18 028.81	215.73
Essertines-sur-Rolle	-66 141.04	247.89
Gilly	-84 954.78	262.76
Luins	-8 586.17	252.40
Mont-sur-Rolle	-175 065.10	287.75
Perroy	-76 326.17	273.23
Rolle	-528 091.77	281.34
Tartegnin	5 720.05	304.23
Vinzel	-26 467.57	227.46
Totaux	-1 055 630.76	274.69

Vu ce qui précède, nous vous prions, Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir voter les conclusions suivantes :

Le Conseil Intercommunal d'Enfance & Jeunesse

- ♦ Dans sa séance du 8 juin 2022 ;
- ♦ Vu le préavis du Comité de Direction ;
- ♦ Entendu le rapport de la Commission de Gestion ;
- ♦ Considérant que cet objet a été porté régulièrement à l'ordre du jour.

Décide

1. d'approuver les comptes 2021 du volet scolaire ;
2. d'approuver les comptes 2021 du volet bibliothèque ;
3. de restituer la différence en faveur des communes, qui s'élève à CHF 571'956.23 ;
4. d'approuver les comptes 2021 du volet accueil de jour ;
5. de restituer la différence en faveur des communes, qui s'élève à CHF 1'055'630.76 ;
6. de donner décharge au CODIR pour sa gestion durant l'exercice 2021 ;
7. de donner décharge à la Commission de Gestion de son mandat.

Ainsi adopté par le Comité de direction lors de sa séance du 11 avril 2022.

Enfance & Jeunesse



Philippe Straub
Vice-Président



Frédéric Mani
Membre du CoDir

Annexes : comptes 2021